



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le 17 janvier 2017

**COMMUNIQUE DE PRESSE
A L'ATTENTION DES AGENCES DE PRESSE
NATIONALES ET INTERNATIONALES**

Objet : Information relative à l'annulation de 300.000 tonnes de contrats.

Mesdames, Messieurs,

Nous apprenons ce jour 17 janvier 2017, par voie de presse citant l'agence REUTERS comme source, l'information selon laquelle Le Conseil du Café-Cacao s'apprêterait à revendre sur le marché un volume de 300.000 tonnes de cacao qui correspondraient à des contrats à défaut.

Le Conseil du Café-Cacao voudrait ici porter un démenti absolu à cette information dénuée de tout fondement qui ne provient ni de ses dirigeants ni des responsables du Ministère de l'Economie et des Finances cités.

Le Conseil du Café-Cacao et le Ministère de l'Economie et des Finances ne se reconnaissent nullement dans cette information qu'ils qualifient de mensongère et considèrent que celle-ci vise uniquement à manipuler le marché.

L'auteur de cet article fallacieux n'a pas échangé avec les dirigeants du Conseil du Café-Cacao encore moins avec ceux du Ministère de L'Economie et des Finances sur le sujet en question.

Le Conseil du Café-Cacao appelle à plus de retenue et de professionnalisme de la part des organes de presse aussi prestigieux que REUTERS.

LA DIRECTION GENERALE